



# Fiche repère

## Les gants de protection



### Un EPI ? C'est quoi ?

C'est un Equipement de Protection Individuelle. L'utilisation d'un EPI ne doit être envisagée qu'en complément des autres mesures d'élimination ou de réduction des risques.

### Définition et Généralité

Les gants de protection sont destinés à être **portés aux mains afin de prévenir des risques** :

- Mécaniques (abrasion, coupure, écrasement...)
- Chimiques (irritation, allergie, brûlure...)
- Biologiques (contamination par un agent infectieux...)
- Electriques (décharge électrostatique...)
- Thermiques (brûlure, gelure ...)
- Liés aux vibrations
- Liés aux rayonnements (radioactivité...)



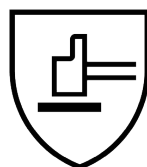
Les gants sont également **gage d'hygiène** dans certaines situations de travail.

### Protections : normes et critères

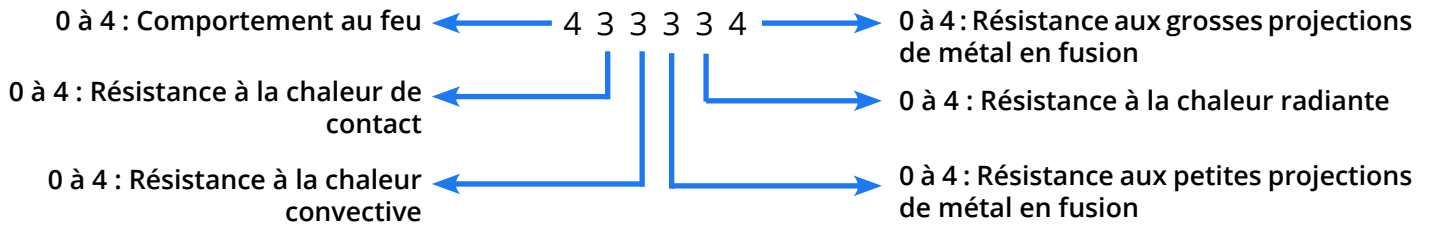
Les **exigences générales** des gants de protection sont définies par **la norme EN 420**.

Chaque risque correspond à une norme, les principales normes sont :

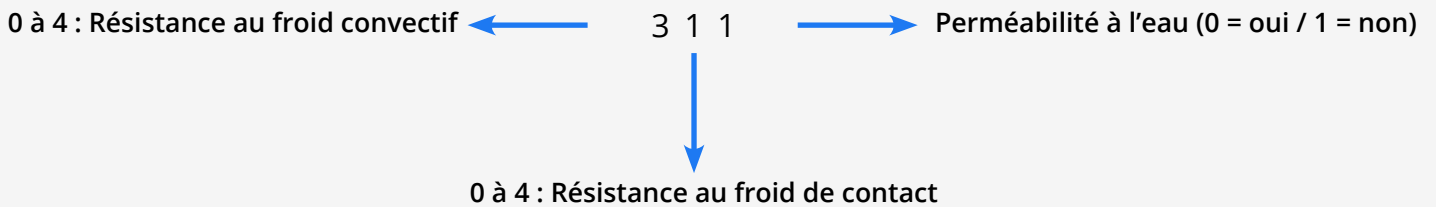
#### EN 388 : Dangers mécaniques



## EN 407 : Dangers thermiques



## EN 511 : Dangers du froid



## EN 374 : Risques chimiques

### Nouvelle version : ISO 374-5 : 2016

EN ISO 374-1  
2016/TYPE A



Test de perméation (EN374-3 : 2003) :  
temps de passage ≥ 30 min pour au moins  
6 produits (EN16523-1)

EN ISO 374-1  
2016/TYPE B



Test de perméation (EN374-3 : 2003) :  
temps de passage ≥ 30 min pour au moins  
3 produits (EN16523-1)

EN ISO 374-1  
2016/TYPE C



Test de perméation (EN374-3 : 2003) :  
temps de passage ≥ 10 min pour au moins  
1 produit (EN16523-1)



Pour une protection contre les bactéries et  
les champignons



**VIRUS**

Pour une protection contre les bactéries,  
les champignons et les virus



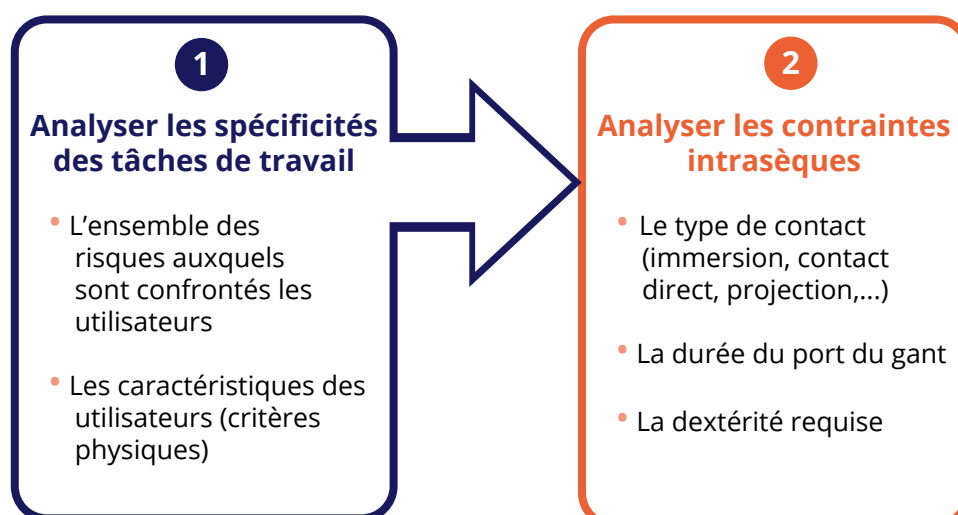
EN 374-1  
Type A  
ABCDEF

La troisième ligne du pictogramme pour les types A et B précise contre quels produits chimiques, dans le tableau ci-après, le gant protège.

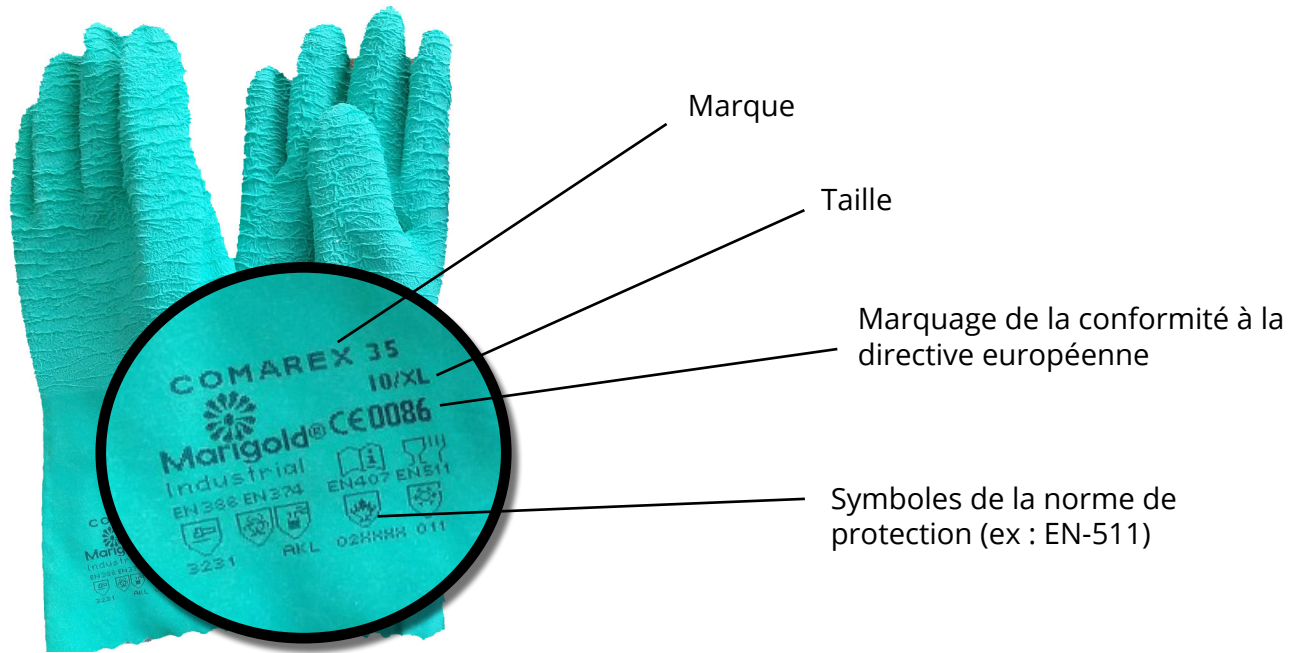
Le type C ne dispose pas de troisième ligne et ne résiste qu'à un seul produit chimique pendant un court instant.

Code	Substance	Cas	Classe
A	Méthanol	67-56-1	Alcool primaire
B	Acétone	67-64-1	Cétone
C	Acétonitrile	75-05-8	Composé nitrile
D	Dichlorométhane	75-09-2	Hydrocarbure chloré
E	Bisulfure de carbone	75-15-0	Composé organique contenant du soufre
F	Toluène	108-88-3	Hydrocarbure aromatique
G	Diéthylamine	109-89-7	Amine
H	Tétrahydrofuranne	109-99-9	Composé étherique hétérocyclique
I	Acétate d'éthyle	141-78-6	Ester
J	n-Heptane	142-82-5	Hydrocarbure saturé
K	Hydroxyde de sodium 40 %	1310-73-2	Base inorganique
L	Acide sulfurique 96 %	7664-93-9	Acide minéral inorganique, oxydant
M	Acide nitrique 65 %	7697-37-2	Acide minéral inorganique, oxydant
N	Acide acétique 99 %	64-19-7	Acide organique
O	Ammoniaque 25 %	1336-21-6	Base organique
P	Peroxyde d'hydrogène 30 %	7722-84-1	Peroxyde
S	Acide fluorhydrique 40 %	7664-39-3	Acide minérale inorganique
T	Formaldéhyde 37 %	50-00-0	Aldéhyde

## Choix des gants



## Lecture du marquage



## Utilisation et entretien

- Lire la notice afin de prendre connaissance des consignes relatives aux limites d'utilisation et à l'entretien
- Utiliser des gants adaptés aux risques encourus (et à l'association de plusieurs risques !)
- Vérifier l'état de conservation des gants avant utilisation
- Utiliser des gants adaptés à la taille des mains pour une dextérité optimale



- Rincer les gants jetables avant retrait, et les retirer à l'envers afin d'éviter le contact avec la partie souillée
- Ne pas réutiliser des gants jetables
- Se laver les mains à l'eau claire, éventuellement avec un savon neutre, après chaque utilisation
- Utiliser les gants avec des mains sèches et propres
- Retirer les gants de temps à autre pour laisser respirer les mains à l'air libre
- Stocker les gants réutilisables dans un endroit propre à l'abri des produits chimiques

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter les Techniciens Hygiène et Sécurité du CIHL par mail : [cihl.ths@cihl45.com](mailto:cihl.ths@cihl45.com)